

© Les Echos de la Tour & Agence Trace Paysage et Aménagement



Création d'une zone de loisirs (69)

COMMUNE D'IRIGNY

Agence Trace Paysage et Aménagement

Une grande importance sera accordée à la résistance et à la durabilité des installations. Aussi, le choix des matériaux devra répondre aux problématiques d'entretien, de maintenance et de qualité environnementale.

Surface prévue : 3 000 m²

Budget de l'opération : 305 000 € HT

Année de la mission : 2024

Missions MP CONSEIL : Faisa / Prog / Choix du MOE / Suivi des études

LE PROJET

La commune d'Irigny possède déjà plusieurs équipements, notamment une aire de fitness, un skate-park et un city stade à Champvillard, ainsi qu'une aire de jeux aux Selettes.

Dans le cadre de la troisième phase du plan pluriannuel d'investissement, l'objectif est de créer un lieu dédié à la fois aux sports et aux rencontres, et d'améliorer la qualité de vie des habitants du quartier d'Yvours.

Cet espace, accessible et inclusif, ouvert à tous, comportera :

- > un équipement multisports (de type terrain de citystade) ;
- > des aménagements paysagers ;
- > des jeux pour enfants et des équipements de fitness.

LA MISSION MP CONSEIL

MP CONSEIL a accompagné la Commune pour définir les attendus pour les espaces multi-usages.

L'un des enjeux fort du projet pour le maître d'ouvrage a été d'améliorer la qualité de vie des habitants, MP CONSEIL a œuvré avec la Commune pour trouver des solutions correspondant aux besoins exprimés.

Nous avons accompagné le MOA sur la phase de sélection du maître d'œuvre par voie de MAPA, en la guidant dans chacune des étapes.

MP CONSEIL a accompagné la Commune lors des études et des travaux.